

Mars 2024

3

# Charte d'utilisation Facebook



Administration communale de Montigny-le-Tilleul  
Service communication et informatique - Mars 2024

---

## Type de contenu :

### Informations importantes :

- il s'agit d'une page et non d'un profil, nous n'avons donc pas accès aux données de votre compte Facebook ;
- la page est administrée par des agents communaux, elle n'est en aucun cas un lieu de débat ;
- la page est administrée par des agents communaux, pendant leur horaire de travail (08h-12h et 13h30-16h30) ;
- la page n'est pas un moyen de communication avec les services communaux ou les mandataires.

La page Facebook de Montigny-le-Tilleul a pour vocation de relayer les informations relatives à l'administration communale, à ses acteurs (Bibliothèque, Foyer culturel, Accueil Temps Libre, Académie Paulin Marchand, EPN), à ses partenaires publics, ainsi qu'à ses clubs et associations.

Pour toute demande spécifique, merci de privilégier le site internet communal ([www.montigny-le-tilleul.be](http://www.montigny-le-tilleul.be)) qui renseigne les numéros de téléphone, adresses mails et infos des services concernés par votre problématique. Vous pouvez également vous tourner vers l'accueil de l'Administration via [info@montignyletilleul.be](mailto:info@montignyletilleul.be) ou au 071/51.88.10.

Vous pouvez montrer votre intérêt pour un contenu en le « likant », en le partageant ou en le commentant. Cependant, nous souhaitons que cette page conserve un environnement sain et serein. C'est pourquoi, votre contribution à celle-ci nécessite l'acceptation sans réserve des règles précisées dans la **charte d'utilisation** ci-après.

---

### **Vos commentaires et messages :**

- les commentaires n'engagent que la pleine et entière responsabilité de l'auteur ;
- seuls les commentaires en lien direct avec le contenu sont admis, les autres, hors-sujet seront masqués/supprimés ;
- la page n'est pas destinée à l'échange d'informations liées à des situations problématiques individuelles ou à des règlements de comptes personnels. Les utilisateurs s'engagent au respect mutuel ;
- les commentaires à caractère publicitaire et commercial sont interdits sauf autorisation particulière ;

### **Sont formellement interdits :**

- les propos à caractère raciste, xénophobe, homophobe, négationniste, révisionniste, haineux, injurieux, diffamatoire ou choquant qui attaquent, menacent ou dévalorisent un individu ou un groupe d'individus ;
- les propos d'incitation aux crimes et délits, divulgation d'informations personnelles (mail, téléphone, adresse,...) ;
- le détournement de l'usage de la page pour y exercer de la propagande ou du prosélytisme politique, religieux ou sectaire ;
- une liste d'exclusion de mots sera activée.

Tout utilisateur a la possibilité de signaler les commentaires inadaptés. Le(s) administrateur(s) de la page se réservent donc le droit de masquer ou supprimer tout commentaire inadéquat. L'utilisateur pourrait être banni définitivement par le(s) administrateur(s) de la page de Montigny-le-Tilleul. Ces derniers signaleront aux autorités compétentes les propos susceptibles de porter atteinte à la dignité des personnes et de constituer un délit.

---

# Charte d'utilisation Facebook

## **Droit à l'image :**

Il se pourrait que pour illustrer l'une ou l'autre de nos publications, nous postions des photos prises lors de manifestations publiques. C'est généralement apprécié par les utilisateurs. Cependant, nous sommes soucieux de respecter le droit à l'image de chacun. Il est matériellement et techniquement impossible de demander l'accord de toutes les personnes présentes sur les photos prises lors d'évènements, c'est pourquoi, si vous apparaissez sur l'une d'entre elles contre votre gré, vous pouvez en exiger la suppression via l'adresse : **communication@montignyleuilleul.be**

Votre demande sera exécutée dans les plus brefs délais (merci de tenir compte des horaires de travail des agents communaux : 08h-12h et 13h30-16h30).